

DONE in Brussels this 19th day of October 1970 in the English and French languages, both texts being equally authentic, in a single copy which shall be deposited in the archives of the Government of the United States of America, which will transmit a duly certified copy to the other signatory Governments and to the Secretary General of the North Atlantic Treaty Organization.

FAIT à Bruxelles le 19 octobre 1970 en français et en anglais, les deux textes faisant également foi, en un exemplaire unique qui restera déposé dans les archives du Gouvernement des États-Unis d'Amérique et dont copie certifiée conforme sera transmise par ce Gouvernement à chacun des autres Gouvernements signataires, ainsi qu'au Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Agreement between Canada and Israel

Signed at Ottawa, February 10, 1971

Entered into force February 10, 1971

OTTAWA	OTTAWA
111, rue Jean	111, rue Jean
TORONTO	TORONTO
211, rue Yonge	211, rue Yonge
WINDSOR	WINDSOR
101, avenue Fort	101, avenue Fort
WATERLOO	WATERLOO
500, Grande	500, Grande
on this side	on this side
101, rue	101, rue
101, rue	101, rue

OTTAWA, CANADA

Accord entre le Canada et Israël

Signé à Ottawa, le 10 février 1971

En vigueur le 10 février 1971